

COMMISSION DE DISCIPLINE

Séance du lundi 10/04/2017

PRESENTS:

Mr BENMOUSSA Mohamed Président

Mr HELLOU Mohamed V/ Président.

Mr MERAH Kamel et MESSADIA Lamia, Secrétariat.

Membres: HARAT Benyoucef, BELAIDI Lamara, BOUDJELTIA AHMED Tahar, HADDACHE Djamel

ORDRE DU JOUR

- **Courrier arrivé.**
- **Régularisation disciplinaire.**
- **Traitement des affaires.**
I. Discipline

Courrier arrivé :

- Lettre de l'AS IRON A/S d'une régularisation disciplinaire.

Régularisation disciplinaire :

- Vu la demande de régularisation de la situation disciplinaire du joueur MEBKHOUTA Mohammed-El Amine Lic120910023 émanant du club IRON.
- Conformément à l'article 135 RG/REG : MEBKHOUTA Mohammed-El Amine IRON Lic120910023 : 01 match de suspension ferme en sus de la sanction initiale à/c du 10/04/2017.

Traitement des affaires :

I. Discipline

**BILAN
JOURNEES DES 04, 07 et 08/04/2017**

Désignation	Senior	Jeune	Total
Nombre d'affaires	30	15	45
Avertissements	96	28	124
Expulsions	4	3	7
Amendes	118.000	63.000	181.000
Terrains sanctionnés	/	/	/

Régionale I
« 25emejournée »

Reprise affaire N°548 Match: OCB / MCK« Senior » du 31/03/2017

Joueurs exclus :

TRAKA Lahcene MCK Lic 111290003 Comportement anti sportif envers officiel de match : 04 matchs de suspension dont 02 matchs avec sursis + **10.000 DA** (Art 118 RG)

MESBAIAH Nasreddine MCK Lic 111290004 Comportement anti sportif envers officiel de match : 04 matchs de suspension dont 02 matchs avec sursis + **10.000 DA** (Art 118 RG)

Partie arrêtée à la 45 mn sur le score de 01/01

- Après lecture des pièces versées au dossier (Feuille de match, rapport de l'arbitre, rapport du club MCK)
- Après audition des parties (MCK).
 - ✓ **Attendu** que le trio d'arbitres a été convoqué (Convocation parue sur BO 28) pour la séance du 10/04/2017 pour donner de plus amples informations sur les péripéties de cette rencontre mais n'a pas daigné répondre à celle-ci.
 - ✓ **Attendu** que cette attitude, blâmable en elle-même, laisse la commission affranchie dans l'appréciation du dossier de cette rencontre.
 - ✓ **Attendu** que la rencontre a été arrêtée définitivement à la 45ème minute sur le score de 01/01 dans les circonstances suivantes :
 - ✓ **Attendu** qu'en sifflant une faute (Penalty) l'arbitre directeur subit des pressions et contestations, parfois violentes, de la part des joueurs du club MCK.
 - ✓ **Attendu** que dans cette mêlée l'arbitre fut agressé par le joueur SETTI Ibrahim MCK Lic 111290025.
 - ✓ **Attendu** que l'arbitre a signalé sur la feuille de match les joueurs TRAKA Lahcene MCK Lic 111290003 et MESBAIAH Nasreddine MCK Lic 111290004 pour agression sur arbitre.
 - ✓ **Attendu** que dans leur rapport et durant leur audition les responsables du club MCK reconnaissent que ces deux joueurs ont eu un comportement anti sportif envers l'arbitre sans pour autant aller à l'agression.
 - ✓ **Attendu** que la nature de cette agression ne pouvait en aucun cas permettre à l'arbitre de terminer la rencontre dans de bonnes conditions, étant entendu que ce dernier atteint profondément dans son honneur et sa dignité a perdu toute son autorité, ainsi que ses capacités physiques et morales

Par tous ces motifs la commission décide :

Conformément aux articles 65 et 119 alinéa a des RG/REG :

- ✓ Match perdu par pénalité pour l'équipe MCK senior pour en attribuer le gain à l'équipe OCB senior par trois (03) buts à zéro (00)
- ✓ SETTI Ibrahim MCK Lic 111290025 Agression sur arbitre : 01 an de suspension + **10.000 DA**

Affaire N°563 Match: USHE / CRZa« Senior » du 07/04/2017

Joueurs avertis :

SELAM Mohamed Lamine USHE Lic 111440004 Contestation de décision : 01 match ferme +
2.000 DA (Art 102 RG)
DJENADI Nadhir USHE Lic 111440006 Jeu dur
HAOUA Hocine CRZaLic 110540016 Jeu dur
BENKAHLA Mohamed CRZaLic 110540012 Anti jeu

Affaire N°564 Match: IRBOY / OCB« Senior » du 07/04/2017

Joueurs avertis :

BENAOUDIA Dahmane IRBOY Lic 110680005 Anti jeu
MAAOUYA Sofiane IRBOY Lic 110680021 Contestation de décision : 01 match ferme + **2.000 DA**
(Art 102 RG)

Joueur exclu :

REKABI Sid Ali OCB Lic 110780001 Cumul de cartons (CD + CD) :02 matchs fermes + **4.000 DA**
(Art 104 alinéa 3)

Affaire N°565 Match: JSBB / IBM« Senior » du 07/04/2017

Joueurs avertis :

BENZAHAIA Abderahmane JSBB Lic 110160008 Jeu dangereux
MELLAK Ismail IBM Lic 110350009 Anti jeu
SOUALMI Mohamed IBM Lic 110350012 Anti jeu
HAMRANI Aboubakeur IBM Lic 110350001 Comportement anti sportif
OUDJANE Yazid IBM Lic 110350006 Jeu dangereux

Affaire N°566 Match: RAAD / CRZo« Senior » du 08/04/2017

Joueurs avertis :

BELHADJ Zakaria CRZoLic 110660012 Jeu dangereux
HADJADJ Abderrahim CRZoLic 110660004 Comportement anti sportif
METATIDJ Mohamed El Amine CRZoLic 110660006 Comportement anti sportif
SADOUKI Rafiq RAAD Lic 110480003 Jeu dangereux
HAMADENE Hassane RAAD Lic 110480021 Jeu dangereux
MILOUDI Amin RAAD Lic 110480005 Comportement anti sportif
SAAD Adel-Amine RAAD Lic 110480006 Comportement anti sportif

Affaire N°567 Match: IRBB / NCBEA« Senior » du 07/04/2017

Joueurs avertis :

BELAID Hichem IRBB Lic 110240012 Jeu dangereux
TOUARI Abdelkader NCBEA Lic 110300025 Comportement anti sportif
AMMAR Mustapha NCBEA Lic 110300006 Comportement anti sportif

Affaire N°568 Match: CRBC / JMOD« Senior » du 07/04/2017

Joueurs avertis :

CHERBAL Abdelaaziz JMOD Lic 111480018 Jeu dangereux
DJAADANE Redhwane JMOD Lic 111480022 Comportement anti sportif
DJAFI Rachid CRBC Lic 170220014 Jeu dangereux

Affaire N°569 Match: HRBF / CRBOA« Senior » du 08/04/2017

Joueurs avertis :

MAKHLOUF Rezkallah HRBF Lic 110280013 Comportement anti sportif
ABADA Haithem HRBF Lic 160280002 Jeu dur
HALLOU Hamza CRBOA Lic 111230004 Comportement anti sportif
NAAS Abdelhakim CRBOA Lic 111230005 Jeu dur

Régionale II Groupe A
« 25emejournée »

Affaire N°570 Match: SCMB / IRON« Senior » du 04/04/2017

Joueurs avertis :

LEHOUCHE Khaled IRON Lic 120910006 Jeu dangereux
DHOUDI Lazhar IRON Lic 120910009 Contestation de décision : 01 match ferme + **2.000 DA**
(Art 102 RG)

Joueur non exclu :

MEBKHOUTA Mohammed-El Amine IRON Lic 120910023 Comportement anti- sportif envers
officiel de match : 04 matchs fermes + **10.000 DA** (Art 118 RG)

Affaire N°571 Match: WBM / ARBM« Senior » du 04/04/2017

Joueur averti :

ABBAD Ihab WBM Lic 150330003 Anti jeu

Affaire N°572 Match: IRBC / CRBT« Senior » du 04/04/2017

Joueurs avertis :

AZZOUZ Hamza Adel CRBT Lic 160140025 Jeu dangereux
LALAOUI Abderrahim CRBT Lic 160140005 Comportement anti sportif

Affaire N°573 Match: CBBM / CBBS« Senior » du 04/04/2017

Joueurs avertis :

LARABI Mohamed Amine CBBS Lic 120060021 Jeu dangereux
BAHABI Yasmine CBBM Lic 121040002 Jeu dangereux

Affaire N°574 Match: WRBS / MCHB« Senior » du 04/04/2017

Joueurs avertis :

BELARBI Mohamed Islam WRBS Lic 120530017 Jeu dangereux
KAMARI Mustapha MCHB Lic 121340013 Comportement anti sportif
KESRI Sallah Eddine MCHB Lic 121340021 Comportement anti sportif

Affaire N°575 Match: ICEA / NRBHS« Senior » du 04/04/2017

Joueurs avertis :

DIFAOUI Brahim NRBHS Lic 120730017 Contestation de décision : 01 match ferme + **2.000 DA**
(Art 102 RG)
ZOUATI Messaoud ICEA Lic 120800022 Comportement anti sportif
BRAHMI Benacer-Alla Eddine ICEA Lic 120800015 Comportement anti sportif
BENAROUS Abdelkader ICEA Lic 120800009 Comportement anti sportif

Affaire N°576 Match: CRAB / JSMB« Senior » du 04/04/2017

Joueurs avertis :

BOUKHTACHI Mohamed JSMB Lic 120980013 Comportement anti sportif
ROUIDJALI Samir JSMB Lic 120980021 Comportement anti sportif
CHERIF Salah Eddine CRAB Lic 120950023 Jeu dangereux
MEBROUKI Omar CRAB Lic 120950014 Comportement anti sportif

Joueur exclu:

KEBAILI Mohamed-El Amine CRAB Lic 120950011 Cumul de cartons : 01 match ferme

Fait signalé : Absence de l'entraîneur JSMB.

JSMB : Amende de 30.000 DA.

« 26emejournée »

Affaire N°577 Match: CBBS / IRBC« Senior » du 08/04/2017

Joueurs avertis :

HADJADJ Seddiq CBBS Lic 120060014 Jeu dangereux
DJENNADI Mohamed CBBS Lic 120060007 Anti jeu
OUZNAOUI Messaoud CBBS Lic 120060024 Comportement anti sportif
BOUDERROUMI Siddiq CBBS Lic 120060003 Jeu dangereux
BENABDESSELAM Hamza IRBC Lic 120860007 Comportement anti sportif

Affaire N°578 Match: CRBT / WBM« Senior » du 08/04/2017

Joueurs avertis :

FELLAH Mohamed CRBT Lic 120140008 Comportement anti sportif
AMAR NOURINE Hichem CRBT Lic 120140007 Comportement anti sportif
HAMMOUCHE Hichem WBM Lic 120330004 Comportement anti sportif
BOUKHALFA Islem WBM Lic 120330002 Anti jeu

Affaire N°579 Match: NRBHS / CRAB« Senior » du 08/04/2017

Joueurs avertis :

ZECCAR Mohamed Lamine NRBHS Lic 120730015 Jeu dangereux
HACENI Rachid CRAB Lic 120950019 Jeu dangereux

Affaire N°580 Match: JSMB / ICEA« Senior » du 08/04/2017

Joueurs avertis :

SLAMANI Billel JSMB Lic 120980002 Contestation de décision : 01 match ferme + **2.000 DA** (Art 102 RG)
BOUKHTACHI Mohamed JSMB Lic 120980013 Anti jeu
GUERROUMI Sofiane JSMB Lic 120980004 Jeu dangereux
Fait signalé : Absence des entraîneurs des deux équipes
JSMB : Amende de 30.000 DA.
ICEA : Amende de 30.000 DA.

Affaire N°581 Match: HBG / CBBM« Senior » du 08/04/2017

Joueurs avertis :

HAMADA Mahdi CBBM Lic 121040018 Comportement anti sportif
ROUIDJALI Mohamed Amine CBBM Lic 121040017 Comportement anti sportif
BRAHIMI Mohamed CBBM Lic 121040015 Contestation de décision : 01 match ferme + **2.000 DA** (Art 102 RG)

SIDI-MOUSSA Ahmed HBG Lic 121460017 Contestation de décision : 01 match ferme + **2.000**

DA (Art 102 RG)

HAZI Rabah HBG Lic 121460024 Jeu dangereux

GUENNAZ Hamza HBG Lic 121460004 Comportement anti sportif

KANOUN Ayoub HBG Lic 121460009 Comportement anti sportif

Affaire N°582 Match: IRON / WRBS« Senior » du 08/04/2017

Joueurs avertis :

BOUNAB Youcef WRBS Lic 120530022 Anti jeu

HAMADEN ASSAM Mahfoudh IRON Lic 180910042 Anti jeu

Affaire N°583 Match: ARBM / SCMB« Senior » du 08/04/2017

Joueurs avertis :

BENYAHIA M'Hamed ARBM Lic 121470013 Jeu dangereux

AHMIA Mohamed-AbdEssatar ARBM Lic 121470006 Jeu dangereux

AHMED-SERIER Abdeldjalil SCMB Lic 120250025 Jeu dangereux

BOUZIFI Islem SCMB Lic 120250014 Jeu dangereux

ZAITRI Zakaria SCMB Lic 150250028 Jeu dangereux

BELLOUNES Mohamed-Essedik SCMB Lic 150250022 Jeu dangereux

Régionale II Groupe B
« Mise à jour 23emejournée »

Affaire N°584 Match: FCMB / CMBA« Senior » du 04/04/2017

Joueur averti :

BELGROUN Mohamed FCMB Lic 160850055 Anti jeu

Régionale II Groupe B
« 25emejournée »

Affaire N°585 Match: NRBC / IRBSG« Senior » du 07/04/2017

Joueur averti :

BEDOUNIA Brahim IRBSG Lic 131050008 Comportement anti sportif

Affaire N°586 Match: SCM / CMBA« Senior » du 07/04/2017

Joueurs avertis :

MILOUDI Redhouane SCM Lic 130100022 Jeu dangereux

MOHAMMED AMAR Kheireddine CMBA Lic 171220002 Jeu dangereux

Affaire N°587 Match: FCMB / CCR« Senior » du 07/04/2017

Joueurs avertis :

SOUSSI Mohamed FCMB Lic 130850002 Jeu dangereux

GRAMZI Ahmed CCR Lic 130870021 Jeu dangereux

Affaire N°588 Match: CSABAM / CRBCh« Senior » du 07/04/2017

Joueurs avertis :

BEKKOUCHE Nasreddine CSABAM Lic 130840019 Comportement anti sportif

KADDOUR-GUETTAOUI Salah CSABAM Lic 130840001 Jeu dangereux

LALEG Mohamed CSABAM Lic 130840018 Comportement anti sportif

GHEZALI Guendouz CSABAM Lic 130840023 Comportement anti sportif

REDJIMI AbderrezekCRBChLic 131280013 Jeu dangereux

BOUKHELIFA Abderrahmane CRBChLic 131280017 Jeu dangereux

Affaire N°589 Match: NRBS / CRBA« Senior » du 07/04/2017

Joueurs avertis :

ROUHYEM Fayssal CRBA Lic 130390006 Jeu dangereux
BOUALEM Mehdi CRBA Lic 130390001 Comportement anti sportif
BELMOKHTA Mohammed NRBS Lic 130370024 Jeu dangereux
RAKHMA Dahou NRBS Lic170370009 Jeu dangereux

Affaire N°590 Match: CRBKH / EBH« Senior » du 07/04/2017

Joueurs avertis :

LARIBI Mohamed CRBKH Lic 130920003 Jeu dangereux
ADDOU Hichem CRBKH Lic 130920001 Comportement anti sportif
ZOUID Mohamed Faiz EBH Lic 131250002 Comportement anti sportif
MEHDJI Aimen EBH Lic 161250056 Comportement anti sportif

Joueur exclu:

DRAHMANI Hamza CRBKH Lic 130920010 Cumul de cartons : 01 match ferme

Affaire N°591 Match: CRBBT / IRBHR« Senior » du 07/04/2017

Joueurs avertis :

NEMROUD Hamza IRBHR Lic 131490008 Jeu dangereux
SALAH Atef-Salah Eddine CRBBT Lic 130820012 Jeu dangereux
LARBI-AISSA Hocine CRBBT Lic 130820003 Jeu dangereux
ZEDRI Mohamed CRBBT Lic 130820023 Anti jeu

Affaire N°592 Match: NBBI / MSC« Senior » du 07/04/2017

Joueurs avertis :

ARBOUCHE Khaled MSC Lic 130380002 Jeu dangereux
LABDOUNI Achour MSC Lic 130380007 Comportement anti sportif
BENTCHIKI Sofiane NBBI Lic 130190011 Jeu dangereux
MADJI Wassim NBBI Lic 130190023 Comportement anti sportif

JEUNE NATIONAL

Affaire N° 345 Match: USMB / WAB « U-17» du 31.03.2017

Joueurs avertis :

FRIKOU Oussama **USMB** Lic140550025 Comportement anti sportif.
EL-KINAI Ali **WAB** Lic140560010 Comportement anti sportif.

Joueur exclu:

DOUIRI Younes **USMB** Lic140550012 Cumul de cartons: **01** match ferme.

Fait signalé : Absence des entraîneurs des deux équipes.

USMB: Amende de **10.000DA (Art 45 RG)**.

WAB: Amende de **10.000DA (Art 45 RG)**.

Affaire N° 346 Match: SKAF / SCD « U-17» du 07.04.2017

Joueurs avertis :

BOUBEGGAR Mohammed-Ramzi **SCD** Lic140130035 Jeu dangereux.
BOURORGA Belkacem **SKAF** Lic140490032 Comportement anti sportif.

Affaire N° 347 Match: OM / ASO « U-17 » du 07.04.2017

Fait signalé : Absence de l'entraîneur « U-17 » de l'équipe OM.
OM : Amende de 10.000 DA (Art 45RG).

Affaire N° 348 Match: OM / ASO « U-15 » du 07.04.2017

Fait signalé : Absence de l'entraîneur « U-15 » de l'équipe OM.
OM : Amende de 10.000 DA (Art 45RG).

GROUPE « A »

Affaire N° 349 Match: IRBOY / NCBEA « U-17 » du 01.04.2017

Joueurs avertis :

EL-ORABI Oussama **NCBEALic150300026**Contestation de décision :**01** match ferme +
1000.00DA(Art 85RG).

ATOUT Abdellatif **IRBOYLic150680037**Contestation de décision :**01** match ferme +
1000.00DA(Art 85RG).

Joueurs exclus:

BENALI Omar **NCBEALic150300032**Cumul de cartons: **01** match ferme.

BEY AbdElhamid**IRBOYLic150680020**Comportement anti sportif enversadversaire:**02**matches
fermes +**1500.00DA** Amende(**Art 94RG**).

Fait signalé : Absence de l'entraîneur « U-17 » de l'équipe **NCBEA**.
NCBEA : Amende de 10.000 DA (Art 45RG).

Affaire N° 350 Match: CBBM / WBM « U-20 » du 01.04.2017

Joueurs avertis :

LAMINI Yacine **WBMLic150330019**Comportement anti sportif.

BENCHOUCHE Nour El Islalm**WBMLic150330011**Comportement anti sportif.

Affaire N° 351 Match: CBBM / SCMB « U-17 » du 01.04.2017

Joueurs avertis :

DJOUABI Zineddine**SCMBLic150250075**Comportement anti sportif.

AZROUR Islem-Hacene**SCMBLic150250036**Jeu dangereux.

Affaire N° 352 Match: WBM / JSMB « U-20 » du 08.04.2017

Joueurs avertis :

ABDELKADER Zine Eddine **JSMBLic150980074**Jeu dangereux.

NEF Zakaria **WBMLic150330004**Jeu dangereux.

Affaire N° 353 Match: SKAF / NCBEA « U-20 » du 08.04.2017.

Joueurs avertis :

CHEBLI Abdelkader **NCBEALic150300006**Jeu dangereux.

CHELALI Abdelhak**NCBEALic150300004**Comportement anti sportif.

BENALI Omar **NCBEALic150300032**Comportement anti sportif.

MAGHRAOUI Djillali**SKAFLic140490007**Jeu dangereux.

ZERROUK Abdelkader **SKAFLic140490069**Jeu dangereux.

Fait signalé : Absence de l'entraîneur « U-20 » de l'équipe **NCBEA**.
NCBEA : Amende de 10.000 DA(Art 45RG).

Affaire N° 354 Match: SCMB / JSMB « U-17 » du 08.04.2017.

Joueurs avertis :

DJOUABI Zineddine **SCMB** Lic150250075 Contestation de décision : **01** match ferme + **1000.00 DA (Art 85RG)**.

ZERMANI Abdelhafidh **JSMB** Lic150980038 Comportement anti sportif.

Affaire N° 355 Match: NCBEA / CBBS « U-17 » du 08.04.2017.

Fait signalé : Absence de l'entraîneur « **U-20** » de l'équipe **NCBEA**.

NCBEA : Amende de **10.000 DA (Art 45RG)**.

Affaire N° 356 Match: SCMB / CRZa « U-20 » du 08.04.2017.

Joueur averti :

KOUMA Abdelghani **CRZa** Lic150540060 Jeu dangereux.

Affaire N° 357 Match: CAB / CBBM « U-20 » du 08.04.2017.

Joueurs avertis :

BOUGUERRA Essedik **CAB** Lic141500011 Jeu dangereux.

KHEDDARI Hichem **CBBM** Lic151040017 Anti Jeu.

CHERIR Mohamed Rédha **CBBM** Lic151040031 Jeu dangereux.

GROUPE « B »

Affaire N° 358 Match: IRBHR / EBH « U-20 » du 08.04.2017.

Joueurs avertis :

HAMTANI Sid-Ahmed **IRBHR** Lic171490015 Jeu dangereux.

MEHDJI Aimen **EBH** Lic161250056 Comportement anti sportif.

GROUPE « C »

Affaire N° 359 Match: CCR / ORBOF « U-20 » du 04.04.2017.

Joueurs avertis :

SOUDANI Samir **ORBOF** Lic140420025 Comportement anti sportif.

MEDDAHI Mohamed Bilal **ORBOF** Lic140420017 Jeu dangereux.

ZENINI Mohamed Ridha **CCR** Lic170870014 Comportement anti sportif.

AKOUCHI Oussama **CCR** Lic170870015 Comportement anti sportif.

CHERIR Aimene **CCR** Lic170870009 Jeu dangereux.

HEMIS Ayoub **CCR** Lic170870002 Comportement anti sportif.

La séance fut levée à 12h00

Le Président
Mr. BENMOUSSA Mohamed

Le Secrétaire
Mr. MERAH Kamel

NOTE 1

La commission de discipline informe l'ensemble des clubs activant au sein de la Ligue en catégorie senior et jeune qu'à compter du 01/11/2016 il sera fait une application rigoureuse des articles 53 alinéa 2 (pour les seniors) et 45 (pour les jeunes) traitant de l'absence de l'entraîneur sauf pour les absences en cours de suspension.

NOTE 2

La commission de discipline peut corriger en tout temps les fautes de calcul et autres erreurs manifestes.

Amendements du Règlement

du championnat de football amateur des divisions Régionales Edition 2016

Article 102 : Contestation de décision

Tout joueur ou dirigeant qui conteste une décision de l'arbitre ou l'un de ses assistants est automatiquement suspendu pour un match ferme pour la rencontre suivante et le club est sanctionné par une amende de :

- Deux mille (2.000 DA) dinars pour les divisions régionales 1 et 2 ;

Tout regroupement autour de l'arbitre pour contester une décision est sanctionné par un avertissement à l'instigateur identifié et sera sanctionné par un match de suspension ferme pour la rencontre suivante et une amende de :

- Trois mille (3.000 DA) dinars pour les divisions régionales 1 et 2 ;

En cas de non identification de l'instigateur, le capitaine d'équipe est sanctionné.

L'avertissement infligé pour contestation de décision qui aboutit à la suspension automatique d'un match ferme ne sera pas comptabilisé dans le cadre des avertissements prévus par l'article 103 ci-dessous.

Article 103 : Cumul d'avertissements au cours des rencontres

Sous réserves des dispositions prévues par l'article 74 (7 et 8) du présent règlement, tout joueur ayant reçu quatre (04) avertissements au cours des rencontres jouées dans une catégorie d'équipe est automatiquement suspendu d'un match ferme pour la rencontre qui suit le quatrième

(4^{ème}) avertissement. La sanction doit être purgée dans la catégorie d'équipe dans laquelle il a reçu les quatre (04) avertissements.

Article 104 : Cumul d'avertissements au cours d'une rencontre

- 1- Tout joueur qui reçoit au cours d'un match deux (02) avertissements pour infraction simple est expulsé par un carton rouge. Il est sanctionné par :
 - Un (01) match de suspension ferme.
- 2- Tout joueur qui reçoit au cours d'un match un (01) avertissement pour contestation de décision et un autre avertissement pour une infraction simple est expulsé par un carton rouge. Il est sanctionné par :
 - Un (01) match de suspension ferme en plus de l'avertissement qui sera comptabilisé ainsi que l'amende y afférente.
- 3- Tout joueur qui reçoit au cours d'un match deux (02) avertissements pour contestation de décision est expulsé par un carton rouge. Il est sanctionné par :

Deux (02) matchs de suspension fermes et les amendes y afférentes.

Article 105 : Cumul de sanctions (avertissement et expulsion)

- 1 L'avertissement infligé à un joueur pour infraction simple est comptabilisé si au cours d'une rencontre, le même joueur est expulsé directement pour avoir commis une infraction grave.
- 2 Tout joueur qui reçoit au cours d'un match un (01) avertissement pour contestation de décision et un carton rouge (expulsion directe) pour une infraction grave. Il est sanctionné par :
 - o La sanction de la faute relative à l'expulsion en sus d'un (01) match de suspension ferme pour contestation de décision ainsi que les amendes y afférentes.Toutes les sanctions sont fermes et appliquées intégralement. Elles sont prises en compte pour les rencontres du championnat et pour celles de la coupe d'Algérie.

Amendements du Règlement du championnat de football amateur des catégories jeunes Edition 2015

Article 85 : Contestation de décision

Tout joueur ou dirigeant qui conteste une décision de l'arbitre ou l'un de ses assistants est automatiquement suspendu pour un match ferme pour la rencontre suivante et le club est sanctionné par une amende de :

- mille (1.000 DA) dinars pour les divisions régionales 1 et 2 ;

Tout regroupement autour de l'arbitre pour contester une décision est sanctionné par un avertissement à l'instigateur identifié et sera sanctionné par un match de suspension ferme pour la rencontre suivante et une amende de :

- mille cinq cent (1.500 DA) dinars pour les divisions régionales 1 et 2 ;

En cas de non identification de l'instigateur, le capitaine d'équipe est sanctionné.

L'avertissement infligé pour contestation de décision qui aboutit à la suspension automatique d'un match ferme ne sera pas comptabilisé dans le cadre des avertissements prévus par l'article 103 ci-dessous.

Article 87 : Cumul d'avertissements au cours d'une rencontre

1-Tout joueur qui reçoit au cours d'un match deux (02) avertissements pour infraction simple est expulsé par un carton rouge. Il est sanctionné par :

- Un (01) match de suspension ferme.

2-Tout joueur qui reçoit au cours d'un match un (01) avertissement pour contestation de décision et un autre avertissement pour une infraction simple est expulsé par un carton rouge. Il est sanctionné par :

- Un (01) match de suspension ferme en plus de l'avertissement qui sera comptabilisé ainsi que l'amende y afférente.

3-Tout joueur qui reçoit au cours d'un match deux (02) avertissements pour contestation de décision est expulsé par un carton rouge. Il est sanctionné par :

Deux (02) matchs de suspension fermes et les amendes y afférentes.

Article 88 : Cumul de sanctions (avertissement et expulsion)

1 L'avertissement infligé à un joueur pour infraction simple est comptabilisé si au cours d'une rencontre, le même joueur est expulsé directement pour avoir commis une infraction grave.

2 Tout joueur qui reçoit au cours d'un match un (01) avertissement pour contestation de décision et un carton rouge (expulsion directe) pour une infraction grave. Il est sanctionné par :

- o La sanction de la faute relative à l'expulsion en sus d'un (01) match de suspension ferme pour contestation de décision ainsi que les amendes y afférentes.

Toutes les sanctions sont fermes et appliquées intégralement. Elles sont prises en compte pour les rencontres du championnat et pour celles de la coupe d'Algérie.